

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES - 2009

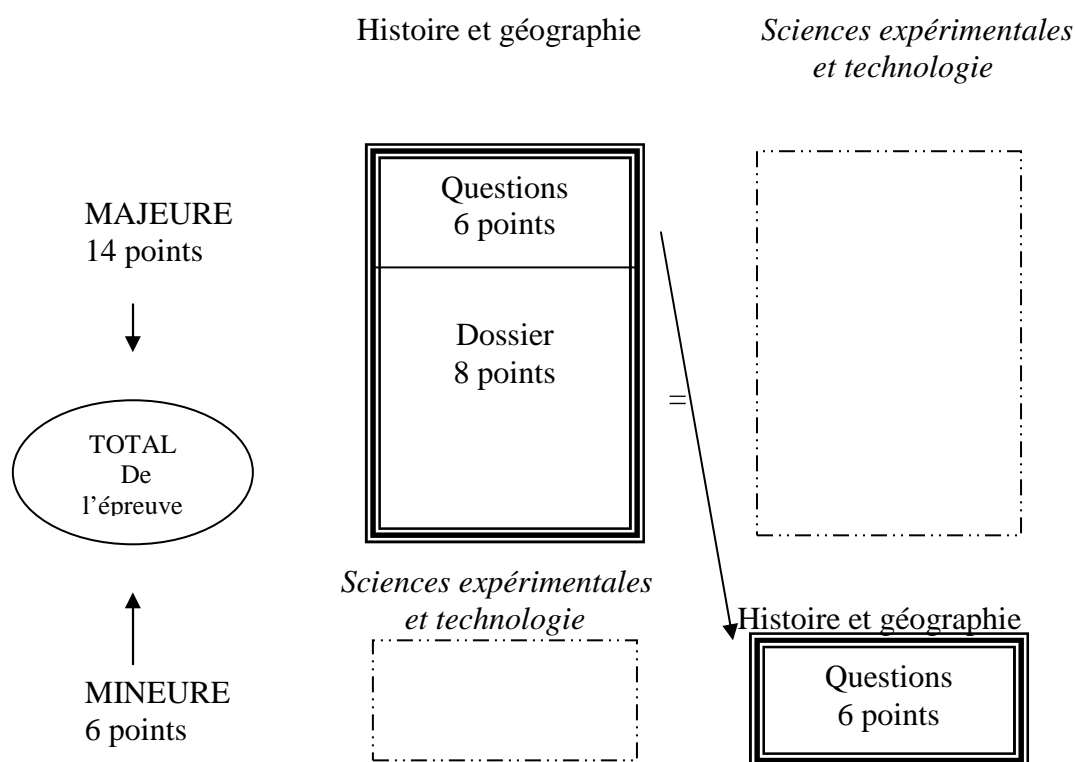
HISTOIRE-GEOGRAPHIE

I. GENERALITES

A. L'EPREUVE

1° La structure

La session 2009 du concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est la quatrième à se dérouler dans le même cadre réglementaire. Organisé par l'arrêté du 10-5-2005 et la note ministérielle du 16-5-2005 (BO n° 21 du 26 mai 2005), le concours prévoit parmi les trois épreuves écrites d'admissibilité, une épreuve d'histoire et géographie et de sciences expérimentales et technologie.



2°) Les sujets de la session 2009

Les sujets des six groupements académiques ainsi que ceux des années précédentes sont accessibles sur le site du ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/cid24831/sujets-des-epreuves-ecrites.html>

Ces sujets ont été reproduits en noir et blanc pour les candidats.

Concernant plus particulièrement l'académie de Toulouse, la composante « majeure » structurée en deux parties comportait :

- deux questions :

- La première, en histoire, portait sur « Les principaux pouvoirs du Président de la V^e République et leur évolution ».
- La seconde, en géographie, sur « Les zones de fortes densités de population à l'échelle mondiale ».

- un ensemble de six documents d'histoire sur « La civilisation du monde musulman au Moyen Age ».

Comme nous l'avons rappelé, les candidats ayant choisi Sciences expérimentales et technologie en « majeure », devaient répondre en mineure aux deux questions de la première partie de la composante majeure.

3°) La correction

Comme les années précédentes, la commission de correction d'histoire et de géographie regroupait trente binômes associant des personnels des premier et second degrés de l'enseignement public ou privé sous contrat : inspecteurs de l'éducation nationale, conseillers pédagogiques, professeurs des écoles et professeurs des collèges et lycées. La commission d'entente et d'harmonisation était, quant à elle, composée de quatre membres : un IA-IPR coordonnateur, un universitaire, un inspecteur de l'éducation nationale et deux professeurs. Tout au long du processus de correction, des éléments statistiques de notation ont été communiqués aux correcteurs afin d'anticiper au maximum l'harmonisation finale.

Naturellement, la règle de base a été d'appliquer scrupuleusement le cadre réglementaire de mai 2005. Celui-ci constitue le contrat entre le candidat et le recruteur (tout le règlement, rien que le règlement).

Pour assurer un maximum d'équité, la commission s'est appuyée sur « l'aide au correcteur » rédigée par les concepteurs des sujets. Cependant, afin de ne pas transformer l'exercice de correction en simple contrôle de conformité, la commission s'est efforcée, avant d'en prendre connaissance, d'envisager de la manière la plus ouverte, les possibilités de développements offertes par les sujets.

En permanence, la commission a eu le souci de valoriser les copies permettant de déceler les meilleures aptitudes pour exercer dans des conditions optimales le métier de professeur des écoles.

4°) Observations

De l'avis général, le sujet de cette année ne présentait aucune difficulté susceptible de dérouter un candidat ayant préparé sérieusement le concours. Il ne s'agissait, bien évidemment pas, pour les candidats de faire assaut d'érudition. Un niveau de connaissances du second degré, une lecture précise des intitulés, de la réflexion, du bon sens et la capacité d'organiser sa pensée ont permis à un certain nombre d'atteindre d'excellents résultats. L'observation de la répartition des notes montre de grandes disparités dans

les performances. Nous allons essayer de rendre compte du meilleur et du moins bon pour guider les futurs candidats.

La commission a particulièrement apprécié l'effort de beaucoup pour offrir des productions dignes de futurs professeurs. C'est ainsi que, cette année, ont été constatés des progrès au niveau de l'orthographe, de la syntaxe et de la précision du vocabulaire. Il n'en reste pas moins que nombre de copies ont dû être sanctionnées pour insuffisance de la qualité orthographique à hauteur de trois points maximum pour l'épreuve (deux pour la composante majeure et un pour la mineure).

La commission a relevé, également, des écarts significatifs de qualité entre les réponses aux questions. Celles qui relevaient de la composante majeure se révélant nettement meilleures que celles de la mineure. Si, bien entendu, une différence était logiquement attendue, le caractère négligé, voire les impasses constatées ont amené les examinateurs à s'interroger sur la qualité de la préparation de certains candidats ayant opté pour l'histoire et la géographie en composante mineure.

Pour résumer, au risque d'être schématique, la bonne copie se caractérise par un niveau satisfaisant de connaissances (faits, notions, repères chronologiques et spatiaux...), un traitement complet des questions, une présentation soignée, claire et aérée, une pensée organisée et problématisée, des idées bien formulées.

A l'opposé, les copies les plus décevantes se signalent par des parties non traitées, une méconnaissance manifeste de la réglementation du concours et de l'esprit des épreuves, des connaissances superficielles, imprécises, voire fantaisistes, une culture générale trop lacunaire, une relation distanciée aux questions d'écriture, de présentation, d'orthographe et de syntaxe.

II. COMMENTAIRES

1°) La question 1 histoire : Les principaux pouvoirs du Président de la V^e République et leur évolution

Il s'agissait pour le candidat de lire avec attention la question, en se rappelant qu'il ne compose pas en droit constitutionnel, mais en histoire. Aussi, son attention pouvait-elle se porter sur la formule « les principaux pouvoirs » et sur la question de leur « évolution ». Il ne s'agissait donc ni de prétendre à une exhaustivité hors de propos, ni de rendre compte d'une constitution considérée comme un bloc immuable. Le candidat, pouvait mettre en évidence le contexte historique de la naissance de la V^e République, les idées de son fondateur, les évolutions institutionnelles (élection au suffrage universel, quinquennat, en particulier) et les aléas de la vie politique, marqués par des ruptures qu'il s'agit d'évaluer et de fortes continuités (alternances, cohabitations). Il pouvait mettre l'accent sur la lettre de la Constitution, son esprit et, surtout, des pratiques inscrites dans un temps significatif : un demi-siècle. Il ne s'agit pas ici de proposer un corrigé-type : la commission ayant été à l'écoute de toutes les propositions pertinentes et variées des candidats mais de rappeler quelques points essentiels. Le candidat devait être capable, au minimum, d'identifier les pouvoirs étendus du président qui font de la V^e République un régime complexe (dyarchie au niveau d'un exécutif prépondérant, aux incidences fortes en cas de cohabitation) non pas présidentiel, au sens strict, mais « présidentialiste ». Il devait pouvoir citer à bon escient des acteurs (présidents, en particulier), des périodes (gaullienne, mitterrandienne...) et quelques repères chronologiques donnant sens à la démonstration (1958, 1962, 2000, par exemple). On aura compris que ce travail d'analyse, forcément étayé, argumenté et nuancé, ne saurait laisser la place à des formules à l'emporte-pièce qui pourraient recevoir un meilleur accueil dans un cadre tout autre. Enfin, la commission a constaté que trop de candidats ne maîtrisent pas un certain nombre de connaissances élémentaires (confusion législatif/exécutif, par exemple).

2°) La question 2 géographie : Les zones de fortes densités de population à l'échelle mondiale

L'intitulé de cette question, en raison, de son apparente simplicité, a pu conduire certains candidats à procéder à un listage sommaire des zones de fortes densités. Certes, il s'agissait dans un premier temps d'identifier ces zones. Mais cet inventaire amenait logiquement le candidat à un travail de caractérisation. Pour tenir compte des difficultés qu'il y a, parfois, à délimiter et nommer certains espaces (discontinuités), en particulier en Asie, la commission a accepté des propositions variées et privilégié la pertinence des choix (pas de nombre canonique ni d'appellations exclusives). C'est ainsi qu'elle a valorisé les copies qui ont fait l'effort de justifier (en particulier la notion de « fortes densités »), expliquer et hiérarchiser ces choix (zones principales et secondaires). Les meilleures contributions ont su rendre compte avec concision de contextes économiques et sociaux différents, de dynamiques et tendances actuelles et mis l'accent sur les phénomènes de littoralisation, d'urbanisation et de métropolisation. Leurs auteurs n'ont pas hésité à utiliser des représentations graphiques simples pour étayer leurs explications. La commission a été surprise par les nombreuses confusions (Triade et foyers de peuplement, milliers/millions/milliards...), le manque de précision (Chine, Europe...) et, surtout, par l'indigence de quelques copies qui renvoient moins à l'oubli regrettable des bases du début du collège qu'à un manque de curiosité du citoyen.

3°) Dossier d'histoire : La civilisation du monde musulman au Moyen-Age

a) Principaux enjeux scientifiques

Il est clair que les meilleurs candidats ont abordé ce sujet -car il s'agit bien d'abord de cela- par une lecture attentive de celui-ci. Il s'agissait, avant de prendre la plume, d'approcher la notion complexe de civilisation que l'on peut définir approximativement comme un ensemble de caractéristiques et de points communs donnant de l'unité à une grande société tout à la fois dans les domaines religieux, politique, artistique, intellectuel, scientifique, technique... Il s'agissait également de définir ce que l'on peut entendre par « monde musulman », en mettant déjà en évidence ce qu'une telle dénomination au singulier suggère en soi (Islam désignant à la fois une religion et une civilisation) et par rapport à son environnement. Enfin, les copies les plus réfléchies ont interrogé l'expression « Moyen-Age » en ce qui concerne le monde musulman.

Le corpus documentaire de composition variée (se reporter au sujet) autorisait plusieurs entrées. Sur les six documents, deux portaient principalement sur l'importance du phénomène urbain (Le Caire, Fès) dans ses multiples dimensions (économique, politique, religieuse, sociologique...), un sur les échanges commerciaux, un spécifiquement sur le Coran (le *fac simile* n'était pas la version arabe de la sourate 2 qui porte sur les obligations du fidèle, mais renvoyait à l'importance de l'écrit et de la calligraphie), un sur les études d'Avicenne et, enfin, une liste de mots français d'origine arabe (des dominantes pouvant être dégagées après un classement sommaire). Il s'agissait pour le candidat, afin de mettre en relief les principaux enjeux scientifiques du sujet, d'apprécier cet ensemble documentaire (statuts variés des pièces), de l'évaluer par rapport à ses connaissances en se demandant s'il était représentatif de la civilisation du monde musulman (critique externe), de rendre compte des principales informations contenues dans les documents, de les hiérarchiser, de les mettre en relation et de les confronter, d'évaluer les richesses et les possibles manques comme l'agriculture ou Averroès (critique interne). Même si la méthode est laissée à l'appréciation du candidat, on aura compris qu'une présentation thématique des documents à partir d'une problématique initiale est plus à même de dynamiser une explication qu'une présentation successive et formelle de chacun des six documents.

En tout état de cause, la composition de cet ensemble documentaire pouvait amener les candidats à donner une place plus ou moins importante aux différentes composantes de la civilisation musulmane. La commission a été attentive à valoriser, sans *a priori* les copies témoignant d'une véritable réflexion fondée sur des connaissances solides qui ont su éviter un double écueil : un discours déconnecté de l'apport documentaire ou, à l'inverse, une simple succession d'explications de documents.

b) Pistes d'utilisation pédagogique

Faut-il encore rappeler que les candidats n'ont pas, pour la plupart, de véritable expérience pédagogique ? C'est pourquoi cette partie de l'épreuve permet simplement au candidat de faire preuve de méthode, de montrer un minimum de connaissances, de mettre en œuvre une réflexion cohérente et construite autour d'objectifs simples en rapport avec le dossier et de présenter quelques pistes d'activité. C'est ainsi que le candidat devait ancrer institutionnellement son propos (point du programme de cycle 3 « La découverte d'une autre civilisation, l'Islam »), définir des objectifs pédagogiques, sélectionner en conséquence une partie du dossier en vue de son exploitation (argumentation convaincante des meilleures copies), présenter des pistes d'utilisation permettant d'acquérir connaissances (localisations géographiques, « piliers » de la religion musulmane, apports...) et capacités (distinguer la nature de quelques documents, lire une légende et une carte, classer des informations...) et, enfin, mettre en évidence des objectifs transversaux et des liens possibles avec d'autres disciplines. Pour ce dernier point la question du vocabulaire et de la littérature (*Contes des mille et une nuits*, la figure du Maure dans *la Chanson de Roland*...) peut être abordée en lien avec le français, celle des arabesques, de la calligraphie voire de l'aniconisme avec les pratiques artistiques, celle des chiffres indo-arabes et du zéro en sciences, par exemple. Ont été valorisées les copies qui faisant montre d'un minimum de connaissances sur les objectifs des programmes du cycle 3 ont su, avec réflexion et bon sens (critique), s'appuyer sur un ou plusieurs documents et dégager des pistes d'exploitation réalistes (temps, en particulier), concrètes et prenant en compte les spécificités des élèves du niveau considéré. La commission a eu plaisir à constater l'intérêt et la variété de nombreuses propositions et a regretté dans quelques cas, alors que la partie scientifique semblait prometteuse, l'absence de partie pédagogique.

III. LES RESULTATS DE LA SESSION 2009

A- Résultats généraux en histoire et géographie :

1°) Epreuve majeure :

2°) Epreuve mineure :

B- Résultats en histoire et géographie des candidats admissibles :

Concours	Candidats		Notes en histoire et géographie				
	Inscrits	Présents	< ou = 5	> 5 et < 10	> ou = 10 et < 14	14	Moyenne /14
Externe public	1747	795	238	359	177	21	7,39
Externe public (langue régionale)	29	16	4	8	4	-	7,56
3 ^e public	115	18	5	11	2	-	6,22
Externe privé	352	155	55	69	30	1	6,85
Second interne privé	27	15	10	4	1	-	4,77
3 ^e privé	30	5	2	1	2	-	6,40
Total	2300	1004	314	452	216	22	7,24

1°) Epreuve majeure :

Concours	Candidats		Notes en histoire et géographie		
	Inscrits	Présents	< ou = 5	6	Moyenne /6
Externe public	1723	872	840	32	2,31
Externe public (langue régionale)	14	5	5	-	1,40
3 ^e public	136	33	33	-	1,71
Externe privé	302	144	141	3	1,94
Second interne privé	17	7	7	-	0,71
3 ^e privé	31	6	6	-	1,58
Total	2223	1067	1032	35	2,22

2°) Epreuve mineure :

Concours	Candidats présents	Notes en histoire et géographie				
		< ou = 5	> 5 et < 10	> ou = 10 et < 14	14	Moyenne /14
Externe public	178	3	64	93	18	10,66
Externe public (langue régionale)	10	-	6	4	-	9,35
3 ^e public	1	-	1	-	-	5,50
Externe privé	40	1	17	21	1	9,98
Second interne privé	4	2	1	1	-	7,50
3 ^e privé	1	-	-	1	-	10,00
Total	234	6	89	120	19	10,41

Concours	Candidats présents	Notes en histoire et géographie		
		< ou = 5	6	Moyenne /6
Externe public	255	231	24	3,32
Externe public (langue régionale)	3	3	-	2,00
3 ^e public	6	6	-	2,08
Externe privé	46	43	3	2,89
3 ^e privé	2	2	-	2,00
Total	312	285	27	3,21

B- Résultats en histoire et géographie des candidats admis :

1°) Epreuve majeure :

2°) Epreuve mineure :

Concours	Candidats présents	Notes en histoire et géographie				
		< ou = 5	> 5 et < 10	> ou = 10 et < 14	14	Moyenne /14
Externe public	83	-	17	55	11	11,55
Externe public (langue régionale)	8	-	5	3	-	9,44
Externe privé	20	-	8	11	1	10,55
Second interne privé	3	1	1	1	-	8,50
3 ^e privé	1	-	-	1	-	10,00
Total	115	1	31	71	12	11,13

Concours	Candidats présents	Notes en histoire et géographie		
		< ou = 5	6	Moyenne /6
Externe public	113	98	15	3,68
3 ^e public	3	3	-	2,83
Externe privé	23	20	3	3,28
3 ^e privé	2	2	-	2,00
Total	141	123	18	3,57

CONCLUSION :

Nous l'avons dit, nous le répétons, la commission d'histoire et géographie, au cours de l'ensemble du processus de correction, n'a eu qu'une seule idée en tête : sélectionner les meilleurs professeurs des écoles possibles pour les élèves que la société confie à l'institution éducative. Sensibles aux qualités scientifiques de nombre de candidats tant au niveau des connaissances que de la réflexion, les correcteurs ont également apporté une attention particulière aux éléments structurants qui feront le quotidien de la classe : capacité à expliquer clairement, à sélectionner et à hiérarchiser l'information, bon sens dans la détermination d'objectifs pédagogiques, rigueur dans la présentation de la copie dans laquelle il est aisé d'imaginer ce que pourra être le futur tableau du maître...

Ce concours est, à l'évidence, difficile. Non pas que les savoirs demandés soient hors de portée : nous avons rappelé que nous n'attendions aucun encyclopédisme. Il nécessite pour le candidat de multiplier ses centres d'intérêt pour atteindre le niveau requis en de nombreux domaines. Bref, **il doit se préparer**. Nous avons eu plaisir à constater un niveau global satisfaisant, en amélioration, témoignant de préparations sérieuses et réfléchies. Nous voudrions en féliciter les candidats qui en ont été les acteurs ainsi que leurs formateurs.

Enfin, qu'il me soit permis de remercier l'ensemble des correcteurs pour le travail stimulant que nous avons accompli ensemble. Les équipes associant dans un réflexion scrupuleuse professionnels du premier degré et du second degré ont su travailler, sans exception, dans un climat particulièrement constructif et enrichissant pour la plus noble des tâches : donner de bons maîtres aux enfants de la Nation.

**Laurent SOUTENET,
IA-IPR d'Histoire-Géographie,
Coordonnateur de l'épreuve d'Histoire-Géographie**